



RÉGATES ÉCOVOILE DESJARDINS 2019
19, 20 et 21 juillet 2019

AVIS DE COURSE – Catamarans/ Quillards

Écovoile Baie-des-Chaleurs, Carleton-sur-Mer, Québec

Version : V1_20190121

1 RÈGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile (RCV).
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2 PUBLICITÉ

La publicité sera restreinte à « ISAF 20, code de publicité ».

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux classes de voiliers F18, catamarans opens, multicoques (F30, trimaran) et monocoques en mode handicaps. Il est possible d'accueillir d'autres classes, un classement séparé sera prévu.
- 3.2 Les participants peuvent changer de gréements au cours de l'évènement. Cependant, les deux voiles doivent porter le même numéro de voile, soit celui soumis à l'inscription.
- 3.3 Tous les compétiteurs doivent avoir signé la feuille de décharge de responsabilité, ou la faire remplir par un parent s'il est mineur (moins de 18 ans).
- 3.4 L'inscription ne sera pas officielle tant que toutes l'information nécessaire ainsi que le paiement ne seront complétés.
- 3.5 Les inscriptions devront être complétées avant le 20 juillet 2019 à 7:30.
- 3.6 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire sur le site internet d'Écovoile, www.ecovoile.com/regates/regates-ecovoile-desjardins/. Des frais supplémentaires s'appliqueront pour les inscriptions effectuées après le 12 juillet 2019.



Avis de course – Catamarans/Quillards
19, 20 et 21 juillet 2019
Carleton-sur-Mer (Qc)

4 FRAIS D'INSCRIPTION

4.1 Les frais d'inscription à la régata (2 jours de courses) sont :

	Paiement reçu au plus tard le 12-07	Paiement reçu après le 12-07
Bateau simple	65 \$	95 \$
Bateau double	85 \$	115 \$
Quillard	15 \$	15\$

4.2 Ces frais incluent les diners de samedi et dimanche (à l'exception des quillards).

4.3 Il est possible de louer une embarcation à Écovoile pour participer à la régata. Les coûts sont de 75 \$ pour un quillard. Les bateaux utilisés seront attribués par tirage au sort, le 20 juillet 2019 à 8h. Il est important de réserver son bateau pour s'assurer de leur disponibilité.

4.4 Des soupers se tiendront sur le site d'Écovoile Baie-des-Chaleurs le vendredi et le samedi soir aux coûts respectifs de 20 \$ et 25 \$ (taxes incluses) par repas et par personne.

4.5 Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet d'Écovoile, (www.ecovoile.com/regates/regates-ecovoile-desjardins/).

4.6 Les paiements par chèque doivent être faits au nom de : Écovoile Baie-des-Chaleurs.

4.7 Un bateau accompagnateur, avec ou sans entraîneur, n'a aucun frais d'inscription à payer, mais doit s'inscrire sur une liste au bureau d'inscription pour des raisons de sécurité.



Avis de course – Catamarans/Quillards
19, 20 et 21 juillet 2019
Carleton-sur-Mer (Qc)

5 PROGRAMME (à confirmer) :

Date	Heure	Évènement
Vendredi 19 juillet	10 :00 à 15 :00	Journée d'entraînement des coureurs
	08 :00 à 15 :30	Inscriptions sur place
	15 :30	Réunion des barreurs – Prologue de la relève
	16 :30	Premier départ (Prologue)
	17 :30	Dernier départ (Prologue)
	17 :30 à 20 :00	Souper avec résultats de prologue et présentation des coureurs
Samedi 20 juillet	07 :30	Fin de confirmation des dossiers d'inscription
	07 :30	Réunion des barreurs – Quillard (Marina)
	08 :00	Réunion des barreurs – Autres classes (Plage municipale)
	09 :00	Signal d'avertissement (Quillards)
	09 :15	Premier signal d'avertissement de la journée (Catamarans)
	16 :00	Dernier signal d'avertissement possible (Catamarans)
	17 :30	Souper Moules et frites (Plage municipale)
	19 :30	Présentation des résultats préliminaires (Catamarans et dériveurs) Remise des prix : Circuit Baie-des-Chaleurs (Quillards)
Dimanche 21 juillet	08 :00	Réunion des barreurs (Plage municipale)
	09 :00	Premier signal de départ de la journée
	13 :30	Dernier signal de départ des Régates Écovoile Desjardins 2018
	15 :00 ou avant	Cérémonie de remise des trophées

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

- 6.1 Les instructions de course seront disponibles au bureau de la course et sur le site internet d'Écovoile, www.ecovoile.com/regates/regates-ecovoile-desjardins/.
- 6.2 Le bureau de la course est situé dans le bâtiment d'Écovoile Baie-des-Chaleurs au 499, boul. Perron à Carleton-sur-Mer.

7 AIRE DE COMPÉTITION

L'aire de compétition est située dans la Baie-des-Chaleurs, en face du site de la plage municipale et d'Écovoile Baie-des-Chaleurs, à Carleton-sur-Mer.



Avis de course – Catamarans/Quillards
19, 20 et 21 juillet 2019
Carleton-sur-Mer (Qc)

8 PARCOURS

Le parcours sera de type au vent/sous le vent pour les classes de catamaran. Le parcours sera de type côtier pour les classes quillards et multicoques.

9 CLASSEMENT

9.1 Aucun maximum de course n'est prévu.

9.2 Une course doit être validée pour constituer une série.

9.3 Quand moins de 5 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera la somme de ses points dans toutes les courses.

9.4 Quand 5 courses ou plus ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera la somme de ses points dans toutes les courses en retirant son pire pointage.

9.5 Pour les catamarans open et les quillards, chaque bateau se verra attribuer par le comité de course, un handicap. Chaque équipage inscrit recevra et devra remplir un formulaire relatif aux caractéristiques de son bateau afin qu'un handicap lui soit attribué. Les résultats d'une course seront calculés selon la méthode temps/distance.

9.6 Pour les voiliers inscrits dans le cadre du circuit Baie-des-Chaleurs, le classement utilisé pour établir le podium du circuit est celui en temps compensé. Des certificats seront offerts aux gagnants. Également, le premier bateau à avoir franchi la ligne d'arrivée en temps réel se voit offrir ce qu'on appelle les « honneurs de la ligne ».

10 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

10.1 L'accès au site de régates est interdit pendant une course à l'entraîneur et aux accompagnateurs.

10.2 Les bateaux d'appui seront identifiés par un pavillon « Écovoile ».

10.3 Les entraîneurs peuvent avoir accès à des bateaux pour appuyer leurs coureurs sur le plan d'eau, entre les courses. Il est important que les entraîneurs réservent leur bateau avant le 12 juillet 2019, sinon l'organisation ne pourra garantir ce service.

11 PLACE AU PORT

11.1 Tous les bateaux (excluant les quillards) doivent être localisés à l'aire désignée sur le terrain à proximité du bâtiment d'Écovoile.

11.2 Tous les bateaux doivent être mis à l'eau à partir de la plage.

12 PRIX

Des prix seront accordés pour les trois premières places de chaque classe.



Avis de course – Catamarans/Quillards

19, 20 et 21 juillet 2019

Carleton-sur-Mer (Qc)

13 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- 13.1 Les compétiteurs participent à la régata à leur propre risque. Voir règle 4 : Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
- 13.2 Suite à son inscription, le participant à cette régata, cède les droits et la permission pour l'usage et la reproduction de photographies et de vidéos, de lui-même ou de son bateau au cours de cet évènement de voile, en vue d'être publiés dans tout média du web, de journaux, ou de publicité.

14 ASSURANCE

Les participants sont responsables de s'assurer adéquatement pour couvrir les dommages à un tiers durant l'évènement. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

15 AVIS DE COURSE, INSTRUCTIONS DE COURSE ET AMENDEMENTS

L'avis de course, les instructions de course seront disponibles sur le site internet et affichés sur le tableau officiel avec les amendements. Le tableau officiel est situé sur les fenêtres du bâtiment d'Écovoile Baie-des-Chaleurs.

16 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 16.1 Directeur de la régata : Philippe Sauvé, 514-466-3390 / sauve.philippe9@hotmail.com
- 16.2 Organisation de la régata : 418 364-7802 / info@ecovoile.com

HÉBERGEMENT ET NOURRITURE

- Ceux qui désirent loger en hôtel ou en camping doivent réserver tôt. La liste des lieux d'hébergement est disponible sur le site de la ville de Carleton-sur-Mer.
Camping municipal : www.carletonsurmer.com/?id=98&titre=Camping_de_Carleton_sur_Mer&em=9
Hôtels : www.carletonsurmer.com/?id=51&titre=Hebergement&em=9
- Écovoile Baie-des-Chaleurs a réservé un lieu d'hébergement collectif et de camping à proximité du site de compétition. Ce lieu est offert gratuitement aux coureurs. Les places doivent être réservées, directement auprès d'Écovoile (418-364-7802 / info@ecovoile.com), et elles seront attribuées selon le principe « premier arrivé, premier servi ».

PROGRAMME CLEAN REGATTAS

- Pour une quatrième année consécutive, Écovoile Baie-des-Chaleurs est fier d'annoncer sa participation au programme Clean Regattas de l'organisme Sailors for the Sea qui vise à rétablir la santé des océans. La protection des eaux de la Baie-des-Chaleurs est très importante aux yeux de l'organisation et votre aide est demandée dans cet effort. Pour plus de détails sur le programme Clean Regattas, visitez le site internet, www.sailorsforthesea.org.



Avis de course – Catamarans/Quillards
19, 20 et 21 juillet 2019
Carleton-sur-Mer (Qc)

- Lors de l'édition 2018, les Régates Écovoile Desjardins ont obtenu la certification Argent et la conservation de cette certification est nécessaire. Diverses mesures seront prises afin de réduire l'empreinte écologique de l'événement et l'organisation des Régates Écovoile Desjardins vous demande votre aide sur les points suivants :
 - Effectuer votre inscription en ligne afin de réduire l'impression de papier;
 - Apporter vos bouteilles d'eau réutilisables et les remplir aux endroits indiqués (les bateaux mouilleurs auront des réservoirs d'eau);
 - Placer aux endroits indiqués vos matières recyclables et vos déchets (les bateaux mouilleurs récupéreront vos matières résiduelles);
 - Faire du covoiturage ou utiliser les transports en commun, dans la mesure du possible, pour vous rendre sur le site de compétition.